

SM le Roi préside la signature d'une convention à Sidi Moumen

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-12-2007 23:01:51

SM le Roi Mohammed VI a présidé, mercredi au quartier Sidi Moumen à Casablanca, la cérémonie de signature d'une convention pour le développement de l'arrondissement Sidi Moumen, d'un coût global de plus de 2,511 milliards de dirhams, visant notamment le relogement de plus de 22 mille ménages des bidonvilles et la création d'ensembles d'habitat intégré disposant de toutes les infrastructures sociales.

La signature de cette convention intervient en application des Hautes Orientations Royales relatives à la mise à niveau et au développement des collectivités locales ainsi qu'au renforcement de leurs ressources et leur équipement en outils nécessaires pour répondre aux attentes des citoyens.

Pour ce faire, des réunions se sont tenues sous la présidence du Premier ministre portant sur l'élaboration d'un programme global pour le développement et la mise à niveau de l'arrondissement Sidi Moumen relevant de la préfecture d'arrondissement Sidi Bernoussi en vue d'éradiquer les différentes formes de pauvreté, de marginalisation et d'exclusion sociale dans ce quartier, tout en enclenchant une dynamique au profit des habitants de la région, l'objectif étant d'encourager les opérations de mise à niveau et d'accompagnement social dans les quartiers ciblés.

En vertu de cette convention, de grands projets structurants seront réalisés dans les domaines de l'aménagement urbanistique, l'habitat, la santé, l'enseignement, la jeunesse et le sport, la formation professionnelle et les collectivités locales.

Un budget de l'ordre de 1,855 milliard de DH sera consacré au financement de projets d'habitat destinés au relogement de 22.757 ménages habitant les bidonvilles Douar Sakouila, Thomas, Rhamna, Zaraba et l'ancien quartier de Sidi Moumen, ainsi que les habitants de la zone agricole de la région.

Au volet de la santé, la capacité des soins de l'arrondissement Sidi Moumen sera renforcée par la création d'un hôpital et deux centres de santé aux quartiers Anassi, Ahl Loghlam et Tacharouk, pour un coût global de 33,4 millions dh, alors que dans le secteur de l'éducation, il sera procédé à l'extension de 9 établissements scolaires et à la construction de 4 écoles, 2 collèges et 4 lycées, pour une enveloppe de 65,298 millions dh.

Cette convention porte également sur la création et l'extension des Maisons de jeunes, l'aménagement d'espaces et de terrains de sport ainsi sur la construction d'un complexe culturel et d'un grand complexe sportif pour un montant estimé à 5,3 millions dh. Il s'agit aussi de la construction et de l'équipement d'un institut supérieur de technologie appliqué qui s'étend sur une superficie de 17.822 m2, pour un investissement de 17 millions dh, la réalisation et l'extension du réseau de l'éclairage public, le renforcement du réseau routier et l'aménagement d'espaces verts pour une enveloppe globale de 134,122 millions dh.

Un budget global de 1,5 million dh sera alloué au suivi, à la coordination et au financement de l'opération de supervision de la mise en oeuvre de cette convention.

Elle a été signée par M. Taoufiq Hejira, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, Mme Yasmina Baddou, ministre de la Santé, MM. Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Saâd Hassar, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Mohamed Kabbaj, wali de la région du Grand Casablanca, Chafik Benkirane, président du conseil de la région, Mohamed Sajid, président de la commune urbaine de Casablanca, Said Hasabane, président du conseil préfectoral et par Laârbi Bencheikh, directeur général de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du Travail.

Par la même occasion, SM le Roi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du programme de relogement des habitants des bidonvilles de Sidi Moumen, Sakouila, Thomas, Rhamna et Zaraba, qui comptent parmi les plus grands et anciens bidonvilles à l'échelle nationale, où habitent quelque 14.000 ménages dans 11.800 baraques.

Dans le cadre de ce programme, des sites de transfert sous forme de lotissements sur 200 ha sont en cours de réalisation, dont des tranches livrées et d'autres encore occupés par des bidonvilles, permettant la production de 6.500 lots pour un investissement de 983 millions de dhs.

Dans le même cadre, un nouveau pôle urbain intégré baptisé "Assalam" sera réalisé pour accueillir les 77.000 habitants de ces bidonvilles. Au cours de la première étape, 1.600 baraques ont été démolies et 2.700 ménages ont été relogés dans le cadre de cette opération qui prendra fin vers l'été 2009.

Les bidonvilles de Sidi Moumen, qui remontent aux années 1930 et s'étendent sur 90 hectares avaient constitué le premier noyau de ce mode de vie à l'échelle nationale.

La stratégie d'éradication de ces bidonvilles consiste en la construction de logements en R+3, des infrastructures nécessaires et en l'accompagnement financier, technique et social des bénéficiaires ainsi qu'en la mise en place d'un guichet unique pour l'octroi des autorisations.

SM le Roi a également procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'un complexe administratif donnant le coup d'envoi à l'opération de construction des équipements publics du pôle urbain intégré "Assalam" qui a nécessité des crédits de l'ordre de 184 millions de DH.

Ce montant sera consacré à la réalisation de 13 établissements scolaires, 4 centres de santé, 9 espaces de sport, des maisons de jeunes et 2 centres féminins, 12 départements administratifs, deux centres commerciaux, deux mosquées et 3 constructions multiservices.

Le Souverain a, cette occasion, remis des titres de propriétés aux premiers bénéficiaires.

MAP